

Bibli

République du Sénégal

Un peuple-Un but-Une foi

Université Cheikh Anta Diop de Dakar



**Institut National Supérieur
de l'Éducation Populaire et du Sport
(I.N.S.E.P.S.)**

Monographie en vue de l'Obtention du certificat
d'Aptitude aux Fonctions d'Inspecteur de
l'Éducation Populaire, de la Jeunesse et des Sports.

Thème :

**L'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive
à l'École élémentaire dans la Commune de Dakar :
Analyse-Bilan-Perspectives**

Présentée et soutenue par :

Alphonse Ondo Nguema

Sous la direction de :

Mr. Ousmane SANE

Professeur à l'I.N.S.E.P.S

P.H.D en Sciences de l'Activité Physique

M002-32

Année Universitaire 2001-2002

République du Sénégal

Un peuple-Un but-Une foi

Université Cheikh Anta Diop de Dakar



**Institut National Supérieur
de l'Education Populaire et du Sport
(I.N.S.E.P.S)**

Monographie en vue de l'Obtention du certificat
d'Aptitude aux Fonctions d'Inspecteur de
l'Education Populaire, de la Jeunesse et des Sports.

Thème :

**L'enseignement de l'Education Physique et Sportive
à l'Ecole élémentaire dans la Commune de Dakar :
Analyse-Bilan-Perspectives**

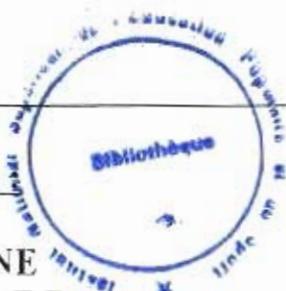
Présentée et soutenue par :

Alphonse Ondo Nguema

Sous la direction de

Mr. Ousmane SANE
Professeur à l'I.N.S.E.P.S

P.H.D en Sciences de l'Activité Physique



Année Universitaire 2001-2002
9^{ème} PROMOTION

DEDICACES

- A mon père Feu Justin Ondo Biyoghe. J'aurai tellement aimé que tu sois là, hélas le destin en a voulu autrement, toi qui t'es toujours battu pour la réussite de tes enfants, que Dieu t'accueille dans son paradis.

Repose en paix.

- A mes défunts frères,

NZE NGUEMA Jean-Paulin

NTOUTOUME ONDO Bertrand

Que vos âmes reposent dans la miséricorde de Dieu. Amen.

- A ma mère Adèle Biloghe Obiang.

Pour ton soutien moral, affectif et l'amour que tu n'as cessé de m'apporter.

Que Dieu tout puissant te garde encore parmi nous.

- A mes enfants :

- Johnny Thérance Ntoutoume Ondo

- Lionel Ritchie Ondo Ondo

- Trésor Anaclet Mendome Ondo

- Cyrielle Vanessa Ondo

- Murielle Sintony Ondo

Ce travail est le votre. Merci pour votre affection

- A mes frères et sœurs.

Merci pour votre soutien moral et votre compréhension. Ce travail témoigne la profonde affection qui nous lie, que Dieu vous donne *longue vie et bonne santé*.

REMERCIEMENTS

A Monsieur OUSMANE SANE, Professeur à l'I.N.S.E.P.S.

La spontanéité avec laquelle vous avez accepté de diriger ce travail nous a honoré à plus d'un titre. Soyez assuré de notre reconnaissance et de notre profonde estime.

-A Mr DOSSOU Yves, pour son soutien.

-A tous les professeurs et vacataires de l'INSEPS qui ont participé à ma formation, en particulier, Mr OUSMANE SANE pour ses précieux conseils.

A tout le personnel de l'INSEPS

A tous mes compagnons et camarades de la 9^{ème} promotion de l'INSEPS de Dakar.

A tous ceux qui de près ou de loin ont collaboré à ce travail :

Trouvez ici l'expression de mes sincères remerciements.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

Introduction.....	2
-------------------	---

PREMIERE PARTIE : Revue de littérature

1.1-De l'importance de l'EPS à l'école.....	6
---------------------------------------------	---

1.2-Rappel des programmes en EPS et des instructions officielles (I.O)	
------------------------------------------------------------------------	--

1.3-Au cours d'initiation (C.1) et au cours préparatoire (CP).....	13
--------------------------------------------------------------------	----

1.3.1-Objectifs pédagogiques.....	13
-----------------------------------	----

1.3.2-Moyens pédagogiques.....	14
--------------------------------	----

1.4-Du cours élémentaire 1 ^{ère} année (CE1) au cours moyen 2 ^{ème} année (CM2).14	
------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

1.4.1-Objectifs pédagogiques.....	14
-----------------------------------	----

1.4.2-Moyens pédagogiques.....	15
--------------------------------	----

1.5-Objectifs de l'EPS à l'école élémentaire.....	15
---------------------------------------------------	----

1.5.1-La méthode du procédé de la compétition multiple par équipes (PCME).....	18
--------------------------------------------------------------------------------	----

DEUXIEME PARTIE : Méthodologie

2.1-Méthodologie.....	22
-----------------------	----

2.2-Echantillon.....	22
----------------------	----

2.3-Instrument de collecte des données.....	24
---------------------------------------------	----

2.4-Protocole.....	24
--------------------	----

2.5-Collecte des données.....	24
-------------------------------	----

2.6-Les difficultés rencontrées.....	25
2.7-Traitement des données.....	26
TROISIEME PARTIE : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	
3-Les renseignements généraux.....	28
3.1-Présentation et analyse des résultats.....	30
3.2-La formation des enseignants selon le niveau.....	35
3.3-La formation des enseignants selon le sexe.....	36
3.4-La formation des enseignants selon l'ancienneté.....	37
3.5-L'enseignement de l'EPS dans les classes selon le niveau.....	38
3.6-L'enseignement de l'EPS dans les classes selon le sexe.....	39
3.7-L'enseignement de l'EPS dans les classes selon l'ancienneté.....	40
3.8-Les raisons d'enseignement et de non enseignement de l'EPS par les enseignants.....	41
3.8.1-Les raisons d'enseignement de l'EPS.....	41
3.8.2-Les raisons d'enseignement de l'EPS selon le niveau.....	42
3.8.3-Les raisons d'enseignement de l'EPS selon le sexe.....	45
3.8.4-Les raisons d'enseignement de l'EPS selon l'ancienneté.....	47
3.9-Les raisons de non enseignement de l'EPS.....	49
3.9.1-Les raisons de non enseignement de l'EPS selon le niveau.....	49
3.9.2-Les raisons de non enseignement de l'EPS selon le sexe.....	54
3.9.3-Les raisons de non enseignement de l'EPS selon l'ancienneté.....	56

QUATRIEME PARTIE : CONCLUSION ET PERSPECTIVES

CONCLUSION.....58

PERSPECTIVES.....60

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION

L'École se présente dans nos sociétés comme une institution où l'on peut véhiculer toute sorte d'idéologie ou courant de pensée, comme par exemple l'idéologie politique et l'idéologie sportive. C'est en fait à l'école où l'on trouve une grande partie de jeunes à éduquer. Elle a pour finalité l'épanouissement intégral de toutes les potentialités humaines.

Selon Maria MONTESSORI (1936), l'enfant que reçoit l'école élémentaire dans la fleur de son âge est considéré à juste titre par certains pédagogues comme une ardoise sur laquelle rien n'est inscrit et où l'on peut tout faire. Cette prédisposition physique et intellectuelle permet à l'école à travers l'éducation, de développer dans toute leur plénitude les aptitudes indispensables à la vie individuelle et collective. Dans cette perspective, l'éducation physique et sportive (E.P.S) contribue plus particulièrement au développement des aptitudes physiques, physiologiques, psycho-sociomotrices, etc.

Mais qu'est-ce que l'éducation physique et sportive ?

Selon Lafon (1979), c'est la partie de l'éducation générale qui utilise comme moyen l'exercice physique. « C'est un ensemble de pratiques méthodiques et régulières destinées à développer, à améliorer ou à entretenir les qualités physiques, intellectuelles et morales qui permettent une meilleure adaptation de l'individu à son milieu physique et social, à son épanouissement à l'harmonie de ses formes, de ses fonctions et à l'affermissement de sa santé ».

L'éducation physique et sportive est une discipline inscrite dans les programmes scolaires. Elle est considérée comme un facteur très important dans la formation intégrale de l'enfant. La pratique régulière des activités physiques et sportives répond à un véritable besoin du jeune : le besoin de Mouvement.

Elle favorise la croissance de l'enfant, augmente ses capacités psychomotrices et son rendement organique. Elle assure aussi le maintien d'une bonne santé, gage de la stabilité intellectuelle et du pouvoir d'adaptation à l'environnement.

L'éducation physique et sportive enfin permet l'acquisition des habitudes qui préparent l'enfant à la socialisation et à divers autres tâches.

Forts de ces arguments, les autorités politiques et administratives n'ont pas hésité à faire de l'éducation physique et sportive une discipline obligatoire au même titre que les autres disciplines scolaires (*Mathématiques, Français...*).

Du préscolaire à l'université, les recommandations officielles du système éducatif sénégalais (Loi N° 71-036 du 3 Juin 1971 puis la nouvelle loi N° 91-22 du 16 Février 1991 portant orientation de l'éducation nationale) accordent une place importante à l'enseignement de l'éducation physique et sportive.

D'ailleurs, selon la circulaire interministérielle N° 00-42 du 16 mai 1973 MEN-Sejs relative à l'enseignement des activités physiques et sportives dans l'enseignement primaire, élémentaire et les classes de transition, l'éducation physique et sportive fait partie intégrante de l'éducation générale. Elle doit être enseignée dans les établissements. Elle contribue à l'épanouissement de tous les aspects de la personnalité de l'individu.

La pratique régulière des activités physiques et sportives (A.P.S) a une incidence considérable sur le développement physique, intellectuel, affectif et social. Elle constitue un moyen de facilitation éducative. Elles permettent d'ajuster le comportement psychomoteur de l'apprenant et lui donnent la possibilité de s'intégrer au milieu dans lequel il vit en s'attachant aux valeurs socio-culturelles de son pays.

Cependant, bien que l'éducation physique et sportive figure sur les emplois du temps à l'école primaire, il nous semble que sa pratique n'est pas toujours régulière dans toutes les écoles et dans toutes les classes d'une même école.

C'est pourquoi il nous paraît important de faire une investigation pour connaître son niveau de pratique par les instituteurs de quelques établissements de Dakar.

Malgré l'obligation officielle de l'enseigner, l'expérience montre qu'elle est absente dans certaines classes. Il serait par conséquent intéressant de connaître les raisons qui poussent les enseignants à négliger cette discipline. Autrement dit, il s'agit dans cette étude d'examiner la situation de l'éducation physique et sportive au primaire.

De façon plus spécifique l'analyse portera sur :

- le contenu des textes officiels sur l'EPS à l'élémentaire : (Statuts de l'EPS, Horaires, Buts..)

- la formation des instituteurs.

- les conditions de travail offertes (matériels didactiques, infrastructures) :

- le degré de conformité entre les prévisions des instructions officielles (textes) et la réalité du terrain :

- le point de vue des enseignants sur l'enseignement de l'EPS ;

- la place de l'éducation physique et sportive aux examens de l'élémentaire .

La présente monographie comprend quatre (4) parties. Ainsi la première partie sera consacrée à la revue de littérature. La deuxième traitera de la méthodologie utilisée, ensuite la troisième partie portera sur la présentation et l'analyse des résultats. Enfin, dans la quatrième partie, il sera question de la conclusion et des perspectives.

PREMIERE PARTIE :
REVUE DE LITTERATURE

I-1 : REVUE DE LITTERATURE

Cette revue de littérature ou cadre théorique portera sur l'importance de la pratique de l'EPS à l'école élémentaire. Il sera ensuite question des avantages que l'on peut tirer de cette pratique.

1.2-DE L'IMPORTANCE DE L'EPS A L'ECOLE

Nombreux sont ceux qui pensent que l'EPS favorise le développement global de l'enfant. C'est dans cet ordre d'idées que Piaget (1977) décrit les différents stades de développement de l'enfant que l'on doit prendre en compte dans la formation psychomotrice, cognitive et socio-affective.

En effet, le développement de l'enfant obéit à un processus complexe mêlant aussi bien des aspects psychomoteurs, affectifs que cognitifs. Contrairement à l'adulte, l'enfant est en constante évolution, en état de maturation progressive, confronté aux changements et soumis à différents types de développement. Il n'est pas statique. A chaque étape du développement, correspond un certain type de jeu.

De ce fait, les activités physiques (APS) vont permettre le développement psychomoteur global de l'enfant (construction du schéma corporel et sa structuration). Sous l'impulsion de la psychologie génétique, l'enfant n'est plus considéré comme un adulte auquel il manque des connaissances, mais comme un individu ayant sa propre mentalité et dont le développement psychologique est régi par des lois particulières. L'enfant qui grandit traverse un certain nombre d'étapes successives et solidaires ressemblant à des chapitres distincts d'une même histoire chacune ayant une structure psychologique particulière qui le reflète dans un comportement caractéristique. Chaque stade est caractéristique de son évolution.

L'enfant réalise un équilibre dynamique. Il atteint un point de perfection passager et tend vers un certain style de vie. C'est ainsi que chaque âge, chaque état de vie a sa perfection convenable, sa sorte de maturité qui lui est propre. Il faudra alors profiter de ces périodes dites sensibles pour développer les potentialités intellectuelles, motrices, affectives et physiques en veilleuse. Car avant on perdrait son temps et après il serait trop tard. Le but assigné à l'éducation chez l'enfant est de permettre à celui-ci de conquérir sa personnalité qui est le support des dispositions physiques, affectives, intellectuelles et sociales par lesquelles un être se définit et s'exprime parmi ses semblables.

En offrant à l'enfant la possibilité de jouer, le jeu sera alors une activité privilégiée qui va lui redonner sa spécificité et son identité. C'est ainsi que les activités proposées à l'enfant sont à un certain niveau orientées vers des buts précis contribuant à la satisfaction du besoin de se mouvoir chez celui-ci, développer ses possibilités, ses potentialités qui sont en veilleuses.

Talman et Haujeur (1989) conclurent, après une étude sur les aspects psychosociaux du sport chez l'enfant que la tranche de neuf à douze ans (9 à 12 ans) est l'âge d'or, âge de la polyvalence : le sport comme les autres disciplines représente un but et non un passe temps, aussi. C'est-à-dire qu'au delà du jeu qui est considéré comme le travail chez l'enfant, l'éducateur ou l'enseignant doit utiliser cet univers jeu pour la formation de l'enfant. C'est à ce titre que l'EPS est considérée comme un moyen d'éducation. L'enfance constitue une période riche en transformation et en apprentissage. Selon Piaget (1977), à chaque âge correspond un type d'apprentissage. L'utilisation des activités physiques (APS) peut en effet être un facteur qui facilite l'apprentissage moteur à l'enfant. La pratique des AP jouera un rôle très important tant au niveau psychologique que physique et en même temps va contribuer à l'affirmation de sa personnalité, à l'accélération du processus de socialisation chez l'enfant par rapport à son groupe social.

D'après Murcia (1983), le jeu remplit une triple fonction notamment l'intégration des conduites motrices, l'intégration des conduites psychologiques et l'intégration des conduites sociales. Les travaux de Wallon cités par Murcia (1983) ont montré la place importante que tient le tonus musculaire dans l'édification de la personnalité au travers de l'émotion. En effet, la fonction motrice n'est pas seulement une fonction orientée vers l'extérieur car agir, c'est agir sur le monde mais aussi se transformer soi-même en même temps.

« L'évolution de la motricité dans le sens d'une maîtrise des situations : La finesse de l'acte moteur, la précision, son économie et son ajustement sont fonction de la plasticité du tonus musculaire, de la disponibilité tonique. Le jeu chez l'enfant est l'activité dans laquelle il se donne pleinement. Un enfant qui joue est un enfant qui développe des possibilités extraordinaires. La passion, la précision, la volonté, la patience, la persévérance et la communication. L'enfant qui joue ne regarde pas autour de lui, il est tout entier plongé dans son jeu, car le sérieux du jeu implique un détachement de l'ambiance réelle. L'enfant oublie le réel, il se prend pour un personnage qu'il représente alors qu'il se connaît comme enfant.

Pour Piaget (1977), le jeu est indispensable à l'enfant en tant que ré-équilibration. Il est donc fondamental pour son équilibre affectif. Wallon cité par Murcia (1983), pour sa part pense que le jeu serait un exercice à « vide », un entraînement de ce qui sera plus tard une fonction réelle, une action sur le milieu : « en jouant l'enfant apprend ». Cette fonction peut être rapprochée de ce que nous voyons également chez l'animal qui joue avant d'être adulte.

La relation enfant-adulte ne suffit pas à développer sa socialisation ce n'est qu'au travers de ses rencontres avec ses pairs, des enfants de son âge, que le jeune enfant pourra progressivement sortir de son égocentrisme (c'est-à-dire de son incapacité à se mettre en pensée à la place d'autrui) pour aborder plus tard une véritable coopération et où il prendra réellement en considération son partenaire de jeu.

Lambert (1983) quant à lui, fait remarquer que le jeu est le tuteur de la croissance, le grand pont que les enfants doivent traverser pour passer sans encombre de l'enfance à l'âge adulte.

Par ailleurs Château (1980) pense que :

a-« le propre de l'enfant n'est pas d'être insulfisant, mais d'être candidat ». Le jeu n'est rien d'autre que la manifestation de cette candidature.

b-« sans plaisir, pas d'apprentissage possible et l'enfant à qui vous faites faire un exercice qui lui déplaît demande la permission d'aller jouer ou de s'amuser ».

Devant un enfant qui joue, l'adulte manifeste différentes réactions. Très souvent, il considère que le sport nuit à la santé de l'enfant et à son rendement scolaire.

A l'occasion de l'année internationale de la jeunesse (Paris 1984), la fédération internationale de la médecine sportive (FIMS) recommande vivement aux écoles de tous les pays d'assurer à chaque enfant un programme régulier d'EPS. Cette recommandation des médecins sera complétée par les expériences de :

1°/-L'expérience de Vanves en France, qui démontre que la pratique régulière de l'EPS a une influence positive sur le développement global de l'enfant.

En effet, après trois ans d'expérience sur deux classes d'enfants A et B : A étant la classe expérimentale avec 12 heures d'EPS par semaine, et B la classe témoin avec 3 heures d'EPS par semaine, il ressort le tableau suivant :

N° d'ordre	Moyenne	Classe A	Classe B
1	Augmentation de la taille	20.2 cm	13,3 cm
2	Augmentation de la capacité respiratoire	1.26 l	0.84 l
3	Augmentation du poids	15.510 kg	13.800 kg
4	Résultats Scolaire	84 %	78 %

Comme l'indique le tableau, les chiffres confirment l'importance du développement des enfants de la classe A par rapport à ceux de la classe B.

-la taille : différence de grandeur 6.90 cm

-la capacité respiratoire : différence de volume 0,42 litres

-le poids : différence de kilogramme 1.71 kg

-les résultats scolaires : différence de pourcentage de réussite 6 %

2^o- L'expérience d'Abidjan :

Un groupe de physiologistes de la faculté de médecine de l'université nationale de Côte d'Ivoire a constitué deux (2) groupes de vingt (20) enfants chacun, de même âge, de sexe masculin, de même origine socio-économique, tous du cours moyen première année. Dans le premier groupe, les élèves sont nageurs, dans le deuxième, ils ne le sont pas. L'expérience dure deux ans et, à la fin de la deuxième année on constate que :

-Sur le plan morphologique les élèves nageurs présentent un meilleur développement avec en particulier des mensurations plus élevées au niveau de la taille, du pied, du diamètre du thorax et de la longueur du tronc.

-Sur le plan cardio-vasculaire, un volume cardiaque plus important.

D'une manière générale, les élèves nageurs présentent un meilleur développement staturo-pondéral, respiratoire, cardio-pulmonaire, neuromusculaire et une plus grande aptitude physique que les élèves non nageurs. Une activité sportive autre que la natation donnerait des résultats comparables.

Compte tenu de ce qui précède, nous pouvons dire que l'EPS est l'assurance d'un bon maintien et d'un renforcement de la santé sans porter préjudice aux résultats scolaires, bien au contraire. En développant le physique, les facultés intellectuelles s'aiguisent et deviennent aptes à la concentration.

Belbenoit (1973) définit l'adresse (ou l'habileté motrice) comme la maîtrise du mouvement, c'est-à-dire la capacité d'ajuster efficacement un mouvement à une intention. Autrement dit, chaque individu peut travailler son adresse en pratiquant une activité physique et sportive (lors des entraînements).

Cependant, l'adresse n'est pas innée, mais plutôt le résultat d'un apprentissage moteur. L'acquisition de la disponibilité corporelle permet de se servir techniquement de son corps, facilitant ainsi l'adaptation à différentes situations.

Siedentop (1994) souligne pour sa part que la pratique des APS développe chez l'enfant des attitudes positives envers soi et les autres. Elle permet aux enfants notamment à travers la compétition d'acquérir certaines qualités morales telles que le respect de la règle, la loyauté, l'esprit d'équipe, l'honnêteté, l'entraide, la coopération, le respect des officiels et des décisions. En somme, la compétition au cours des séances d'EPS donne aux enfants l'occasion d'une part de vivre le concept d'honnêteté mais aussi d'autre part d'appliquer les normes d'équité et ce à travers l'arbitrage par exemple.

Belbenoit (1973) fait remarquer que l'EPS permet d'acquérir une bonne condition physique, un bon capital santé et de bien être (fonction hygiénique) :

ensuite l'acquisition d'une bonne habileté motrice (ou fonction psychomotrice et enfin l'acquisition des qualités individuelles et sociales (ou fonction socialisatrice).

Selon Astrand (1985), la pratique régulière de l'activité physique entraîne dans un premier temps une métamorphose de l'organisme, puis les organes améliorent leur fonctionnement en s'adaptant à la nouvelle situation dans un second temps. Cet état est déterminé par certains facteurs biologiques et physiques ayant un effet sur la santé, le bien être et la qualité de la vie.

Parmi ses facteurs, on peut citer l'efficacité du système du transport de l'oxygène, la posture et la relaxation.

La Charte internationale de l'éducation physique et du sport (Paris 1978) dans son préambule déclare entre autre :

1°-L'exercice effectif des droits de tout homme dépend, pour une partie essentielle de la possibilité offerte à chacun et à chacune de développer et de présenter librement ses moyens physiques, intellectuels et moraux, en conséquence l'accès de tout être humain à l'éducation physique et sportive devrait être assuré et garanti ;

2°-L'éducation physique et le sport doivent tendre à promouvoir les rapprochements entre les peuples comme entre les individus ;

3°-Tout être humain a le droit fondamental d'accéder à l'éducation physique et au sport qui sont indispensables à l'épanouissement de sa personnalité.

Dans son article 1 alinéa3, elle déclare les conditions particulières en matière d'éducation physique et sportive doivent être offertes aux jeunes y compris les enfants d'âge pré-scolaire, aux personnes âgées et aux handicapés, afin de permettre le développement intégral de leur personnalité grâce à des programmes adaptés à leurs besoins.

A l'article 2 alinéa 1, la continuité de l'éducation physique et sportive doit être assurée durant toute la vie au moyen d'une éducation globale permanente et démocratisée.

Ainsi, au niveau de l'individu cette activité physique et sportive contribuera à la préservation, à l'amélioration de la santé et à une saine occupation des besoins et permettre à l'être humain de mieux résister aux inconvénients de la vie moderne.

1.2-RAPPEL DES PROGRAMMES EN EPS ET DES INSTRUCTIONS OFFICIELLES (IO)

La pratique de l'EPS par le procédé de la compétition multiple par équipes (PCME) à l'école élémentaire a été préconisée par les instructions officielles contenues dans la circulaire interministérielle 00042 du 16 mars 1973.

Elle est rendue obligatoire par le décret 79-1165 du 20 décembre 1979. Celui-ci précise les objectifs et les moyens prévus à chaque niveau.

1.3-AU COURS D'INITIATION (CI) ET AU COURS PREPARATOIRE (CP).

1.3.1-Objectifs pédagogiques

Au CI et au CP, le législateur parle d'activités physiques et sportives. S'agissant d'enfants de 6 à 8 ans, il ne saurait être question d'initiation sportive au sens habituel du terme, ni même de grands jeux préparatoires au sport.

D'une part, la notion d'équipe, de club, de groupe d'âge, ne représente pas à cet âge une motivation valable.

D'autre part, les possibilités physiques et physiologiques sont encore mal définies, les liaisons psychomotrices peu efficaces.

L'essentiel de l'activité d'éducation physique à cet âge, consistera en exercice d'ordre et de débrouillardise, en petits jeux moteurs et sensoriels visant :

-au plaisir immédiat des enfants

-à la pratique d'une activité fonctionnelle peu importante à l'amélioration des possibilités de débrouillardise, d'attention et d'adresse, à la prise de conscience d'une bonne posture.

1.3.2-Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques seront des procédés et des petits jeux dont l'énumération n'est pas limitative.

Il sera fait appel à toutes les formes de petits jeux sollicitant l'attention, l'imagination, les réflexes, l'adresse, l'agilité, la vitesse, la précision, la coordination, l'esprit d'équipe. Les formes dansées ou mimées y trouvent leur place. Les compétitions sportives inter-écoles seront organisées. Elles regrouperont les meilleurs élèves.

1.4-DU COURS ELEMENTAIRE 1^{ère} ANNEE (CE1) AU COURS MOYEN 2^{ème} ANNEE (CM2)

1.4.1-Objectifs pédagogiques :

A partir de 8 ans, l'EPS à l'école élémentaire prendra la forme d'une initiation sportive. Elle sera exclusivement sous forme jouée, en utilisant la compétition par équipe comme motivation essentielle. Il s'agira de jeux sportifs adaptés à l'âge des élèves, tant dans la forme que dans les règles et la durée.

Pour éviter toute spécialisation prématurée et assurer la formation générale, tous les élèves pratiquent successivement tous les sports inscrits dans le programme.

1.4.2-Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques seront caractérisés essentiellement par la procédé de la compétition multiple par Equipes (PCME).

Dans la classe, les élèves seront divisés en équipes de 6. Les équipes groupées par 3, constitueront des unités de travail (18 élèves), ce nombre permet un entraînement rationnel sur chaque atelier. Un système de compétitions où chaque équipier remplit à son tour le rôle de joueur ou les fonctions d'officiels.

Il est recommandé des équipes de valeur homogène dans une même unité de travail.

Chaque sport sera pratiqué sous forme de tournoi entre les 3 équipes d'une même unité de travail, chaque équipe assurant successivement le contrôle ou l'arbitrage du Match opposant les 2 autres. Les instructions sportives propres à chaque tournoi seront données dans une circulaire d'application. Les compétitions sportives inter-écoles se déroulent le mercredi soir dans le cadre des activités programmées et contrôlées par l'UASSU auxquelles les écoles devront être affiliées.

1.5-OBJECTIFS DE L'EPS A L'ECOLE ELEMENTAIRE

Les instructions officielles sénégalaises fixent trois types de buts à l'EPS à l'école élémentaire :

- Recherche du développement organique et foncier (faire des corps solides)
- Recherche d'une éducation motrice fondamentale (disponibilité corporelle)
- Recherche du développement des qualités de caractères (effets moraux, affectifs, physiques et sociaux).

Autrement dit, les objectifs de l'enseignement de l'EPS à l'école élémentaire ne diffèrent pas fondamentalement des buts poursuivis dans les autres disciplines.

A l'école élémentaire, l'EPS contribue à former des hommes capables de s'adapter aux conditions de la vie moderne, de réaliser leur plein épanouissement, aussi bien dans les temps de travail que dans des loisirs

D'après les instructions officielles Gabonaises, le décret N° 1054/PR/SEJSSC/MEN du 02 octobre 1972, relatif à l'enseignement de l'EPS dans les établissements scolaires du premier degré définit les objectifs suivants :

- le développement des aptitudes physiques et des qualités foncières :
- la disponibilité corporelle ;
- la participation à l'éducation sanitaire et morale, individuelle et sociale ;
- la préparation à la vie des loisirs.

Pour atteindre ces objectifs, les maîtres disposent de toute une gamme d'exercices rangés en trois (3) grandes séries .

- les exercices naturels débouchant sur les sports individuels ou sur les activités de pleine nature ;
- l'éducation psychomotrice visant l'expression et la création corporelle ;
- l'éducation rythmique dont les applications se trouvent dans les jeux de danses, la danse et la gymnastique sportive ;
- les jeux et sports qui sont des activités dites d'éveil répondant aux motivations spontanées de l'enfant. Elles sont l'une des bases de la pédagogie de l'éducation physique et sportive.

-Selon la confèjes, la finalité globale du programme d'éducation physique est le développement complet de la personne. Ce qui, somme toute s'apparente à la finalité des autres champs disciplinaires. Cependant, compte tenu des caractéristiques de l'enfant et des réalités de la vie en société, cette finalité a été précisée sous la forme de six (6) finalités particulières à savoir .

- le développement au maintien de la santé et du bien être ;
- la participation de masse. ;
- la conservation et l'enrichissement du patrimoine socioculturel ;
- l'accession à la performance ;

-la préparation au monde du travail.

Deux finalités, l'accession à la performance et la préparation au monde du travail ont été jugées moins prioritaires dans le contexte de l'école primaire, il est donc suggéré qu'elles ne soient pas systématiquement poursuivies, exception faite des deux dernières années de la scolarité primaire.

La formulation des objectifs généraux et particuliers de l'EPS, le choix et l'organisation des activités ainsi que la répartition du contenu du programme dans le temps (de la 1^{ère} à la 6^{ème} année) reflètent ces choix.

Pour permettre l'atteinte de ces finalités, la confèjes a retenu quatre grands objectifs généraux pour le programme d'éducation physique au primaire. Ce sont le développement d'habiletés motrices (moteur). L'acquisition des connaissances propres à la pratique des APS (Cognitif), la recherche d'autonomie et de socialisation (affectif) et le goût de la pratique régulière des APS (fidélisation).

Pour l'ensemble de l'EPS, les objectifs particuliers découlent des objectifs généraux. Ces derniers se finalisent à travers un double filtre, soit la reconnaissance des possibilités de la motricité humaine et des modes d'expression selon les contextes physiques et culturels donnés.

Selon que l'enfant agira en étant plus particulièrement conscient de l'environnement dans et avec lequel il se meut, de ce qui se passe en lui ou encore des autres avec lesquels il interagit.

On parlera alors « de domaine d'action ». Les trois grands domaines d'action retenus pour l'éducation physique sont donc les suivants :

-la relation à l'environnement physique ;

-la relation à soi ;

-la relation aux autres ;

Cependant les objectifs particuliers, découlant de ces domaines ont été précisés plus spécifiquement à partir des six dimensions de l'activité physique de l'enfant.

- la locomotion (le déplacement)
- la manipulation,
- la conscience corporelle (schéma corporel-image du corps).
- l'expression ;
- la coopération et l'opposition.

En somme la spécificité de l'EPS, c'est le développement de l'habileté motrice.

1.5.1-La Méthode du procédé de la compétition-multiple par équipes (PCME)

Conscient de la place du sport dans nos sociétés, conscient des insuffisances de plus en plus grandes (accroissement rapide de la population scolaire, restriction des aires de jeu etc..). Le législateur a progressivement mis en place une nouvelle méthode ou technique le PCME, communément appelé « méthode du cercle » : Elle permet d'apporter des possibilités d'amélioration de l'enseignement de l'éducation physique à l'école élémentaire sénégalaise.

La nature de ce procédé fait appel à l'esprit d'initiative, d'innovation en fonction des réalités. Il intègre les aspects enrichissants de l'hébertisme : prise en main, mais à partir d'une organisation des élèves pendant l'échauffement, exercices d'assouplissement préparant les muscles à solliciter pour les jeux choisis à l'esprit de compétition, au travail en équipe, à l'exercice des responsabilités dans un cadre purement sportif.

Le PCME est une technique d'organisation de la classe permettant à l'instituteur de faire pratiquer les activités physiques et sportives à un maximum d'enfants avec un minimum de matériel dans un espace relativement réduit

Les objectifs et moyens pédagogiques tiennent compte des catégories d'âges. Le travail prendra la forme d'une initiation sportive. La classe est organisée en petits groupes appelés unités de travail.

Les membres d'une équipe participent à la compétition en rencontrant tour à tour ceux des deux autres équipes.

Les éléments d'une équipe assurent le rôle d'officiel. L'important est de constater qu'aucune équipe ne reste inactive durant toute la séance.

Au cours de l'année, le maître fera pratiquer par les différentes unités de travail, tous les jeux recensés avec les enfants en fonction des possibilités matérielles. Le rôle du maître n'est pas supprimé, mais redéfini. Il consiste à superviser toutes les activités, à insister sur la technique en passant d'un atelier à l'autre, à veiller sur la manière dont les enfants exercent la responsabilité. Il a également la possibilité de mieux observer sa classe et chaque élève. L'aménagement du lieu de travail est déterminant, il se fera en fonction des activités retenues et des modalités d'utilisation.

On peut avoir par exemple un tracé de 150 m de circonférence servant de piste, un rectangle de 40 m sur 20m, fosses de sable de 40 cm de profondeur. Ce type d'aménagement sera utilisé de la manière suivante :

-piste circulaire : endurance, relais, mise en train

-rectangle : divers jeux avec ou sans ballon ou bien la course de vitesse sur 20 m ou 30 m.

-fosse à sable : hauteur, longueur etc..

Toutes ces mesures ne sont que des indications, il est évident qu'elles peuvent être modifiées selon les caractéristiques des cours d'écoles (arbres, bâtiments etc..). L'essentiel est que les aires de jeu distinctes les unes des autres ne soient pas éloignées pour faciliter le contrôle effectué par le maître.

Le rond souvent recommandé à l'intérêt de concentrer les ateliers de travail dans un espace réduit, de permettre un contrôle rapide des différents tournois. Le maître choisira les jeux certes à partir de la motivation des élèves, mais aussi en fonction du rapport entre l'effectif de la classe et l'aire de jeu dont on dispose dans la cour ou à côté de l'école.

Selon la situation de ce terrain, selon ses dimensions, les aménagements pourront être définitifs ou provisoires.

Les activités dépendent aussi du petit matériel dont dispose l'école ; il s'agit de bandeaux en couleurs pour différencier les équipes des diverses unités de travail. Ils facilitent l'organisation des rencontres et leur contrôle.

DEUXIEME PARTIE :
METHODOLOGIE



2.1-METHODOLOGIE

Toute étude scientifique pose la nécessité de déterminer d'abord la démarche suivie, autrement dit, cela consiste à définir l'objet de la recherche, de même que l'ensemble des procédés pour y accéder. En résumé, il s'agit d'établir une méthodologie adéquate. C'est ainsi que toute recherche fait appel à des choix méthodologiques liés non seulement à l'objet de l'étude, mais aussi à la nature de la recherche elle-même.

2.2-L'ECHANTILLON

Pour faire cette étude, vingt deux (22) enseignants de l'école élémentaire (du CI au CM2) ont été consultés. Cet échantillon comme l'indique le tableau n°1, comprend quatorze (14) femmes et huit (8) hommes dont la durée de service (ou l'ancienneté) varie entre 5 et 32 ans (tableau n°3). L'échantillon fut prélevé dans trois (3) écoles publiques de la commune de Dakar, toutes dépendantes respectivement de l'inspection départementale de l'éducation nationale (Iden) de grand Dakar I et de médina.

1^o-Ecole publique mixte Manguiers II de l'Iden de grand Dakar I.

2^o-Ecole publique mixte DJARAF IBRA PAYE de l'Iden de grand Dakar I.

3^o-Ecole publique mixte ALLASSANE Ndiaye dit ALLOU de l'Iden de médina (tableau n°1).

Tableau N° 1 : Répartition des enseignants selon l'école de provenance et par sexe.

Ecoles	Masulin	Feminin	Total
Ecole Manguiers II	02	05	07
Ecole Djaraf Ibra Paye	04	05	09
Ecole ALLASSANE Ndiaye dit ALLOU	02	04	06
Total	08	14	22
Pourcentage	36,4%	63,6%	100%

Tableau N°2 : Répartition des enseignants par niveau de classes d'enseignement

CI-CP	%	CE1-2	%	Cm1-2	%
07	31,82%	06	27,27%	09	40,90%

Tableau N°3 : Répartition du personnel enseignant par ancienneté.

De 0-10 ans	%	De 10 à 20 ans	%	+de 20 ans	%
04	18,2%	08	36,4%	10	45,4%

2.3-INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNEES

Compte tenu de la nature des informations que nous voulions obtenir et du nombre d'enseignants interrogés, le questionnaire (Cf annexe) nous a semblé l'instrument le plus approprié. En effet, celui-ci donne à l'enseignant l'occasion d'exprimer librement ses opinions sur le sujet.

Pour tester la validité de notre instrument, quelques exemplaires du questionnaire ont été administrés à des collègues, ces derniers n'ont rencontré aucune difficulté de compréhension.

Le questionnaire est considéré comme valide car il est à même de fournir l'information souhaitée.

2.4-PROTOCOLE

Pour aider les enseignants à comprendre l'esprit de notre étude, des informations et des directives leur ont été précisés en tête du questionnaire. Celles-ci rassuraient les répondants en précisant le caractère anonyme des réponses et en décrivant la procédure à suivre pour bien remplir la feuille de réponse (ou le questionnaire).

2.5-COLLECTE DES DONNEES

Pour faciliter l'administration de notre questionnaire, nous nous sommes présentés dans les différentes écoles avec la lettre de recommandation de la direction de l'INSEPS. Celle-ci nous a facilité le travail. Le questionnaire a été remis aux directeurs d'école en fonction du nombre d'enseignants (voir tableau ci-dessous), qui devraient à leur tour les distribuer aux instituteurs de leur école.

Au préalable, nous avons expliqué aux directeurs d'école le contenu du questionnaire et la façon de répondre. Dans toutes les écoles, l'accueil s'est effectué dans un climat de compréhension et de collaboration.

2.6-LES DIFFICULTE RENCONTREES

Nous avons noté, lors de la distribution du questionnaire une méfiance de la part des enseignants. Ainsi nous avons été amenés à les rassurer, à les persuader davantage, malgré le caractère anonyme et strictement confidentiel que revêtait la lettre adressée à tous nos répondants et jointe au questionnaire. En dépit de toutes ces dispositions prises, nous avons dû effectuer plusieurs tours dans les trois écoles pour récupérer nos questionnaires. Ce qui a eu pour conséquence :

- Le non respect du délai accordé à chaque école pour remplir son questionnaire.
- Le non retour de sept questionnaires.

Il est important de préciser que ces enseignants n'ont toujours pas répondu à toutes les questions posées (tableau n°4).

Ecoles	Date de remise du questionnaire	Date probable de retrait	Date réelle de retrait
MANGNIERS II	14 /02/ 2002	20 /02/ 2002	6 /03/ 2002
Djarak Ibra Paye	14 /02/ 2002	20 /02/ 2002	27 /02/ 2002
ALLASSANE Ndiaye dit ALLOU	15 /02/ 2002	22 /02/ 2002	12 /03/2002

2.7-TRAITEMENT DES DONNEES

Nous avons procédé aux calculs des pourcentages pour les questions fermées. Pour ce qui est des questions ouvertes, nous avons procédé par analyse du contenu. Les réponses ont été regroupées en catégories et séparées en raisons d'enseignement et en raisons de non enseignement. La procédure de traitement des données comprend les étapes suivantes :

- 1^o- Séparation des raisons d'enseignement et de non enseignement de L'EPS.
- 2^o-Regroupement des raisons qui semblent avoir des similitudes
- 3^o-Identification des catégories des raisons.
- 4^o- Vérification dans le but de nous assurer que chaque énoncé est à la bonne place.
- 5^o- Calcul des pourcentage (%).

TROISIEME PARTIE :
PRESENTATION ET ANALYSE
DES RESULTATS

3-LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Avant de faire la présentation et l'analyse des résultats de l'étude proprement dite, nous voudrions faire remarquer aux tableaux N°1, 2 et 3 présentés dans la méthodologie et portant sur les informations concernant les enseignants (effectif, niveau de classe d'enseignement et l'ancienneté) que le personnel de sexe féminin est de loin plus important (63,6 %) que le personnel du sexe masculin (36,4 %) tableau n°1.

De plus, le nombre des répondants ayant à charge des classes est plus important au cours moyen soit (40,90 %) et au cours préparatoire soit (31,82 %) qu'au cours élémentaire (27,27 %) tableau n°2.

Enfin, nous constatons qu'il y a moins d'enseignants de moins de 10 ans d'ancienneté (18,2 %), moins d'enseignants de moins de 20 ans (36,4 %) et plus d'enseignants de plus de 20 ans d'ancienneté (45,4 %) tableau n°3.

Il est important de montrer qu'il y a une forte féminisation du personnel enseignants à l'école élémentaire surtout à Dakar. Les institutrices viennent en tête sur le plan quantitatif avec 63,6%. Toutefois ce pourcentage élevé des femmes dans le corps enseignant peut s'expliquer à travers un phénomène sociologique. Les femmes sont de plus en plus intéressées à l'éducation nationale parce que cela entre en droite ligne dans leur vocation originelle. La société attribue à la femme le rôle d'éduquer, de créer une saine rivalité entre les enfants, d'être le porte drapeau de l'éducation familiale. Il y a donc un dynamisme qui impulse les femmes dans les carrières d'éducatrice.

Le constat fait dans le tableau N° 2 sur le nombre de classes au cours préparatoire et au cours moyens peut s'expliquer à partir des effectifs pléthoriques que l'on trouve dans ces deux niveaux. Autrement dit, le cours préparatoire reçoit la majeure partie des enfants en âge scolarisable (6-7 ans) et

le cours moyen est un niveau terminal où les élèves ont un examen et un concours d'entrée en 6^{ème} à faire.

Or ce n'est pas toujours en grand nombre que les élèves réussissent à ces différents examens. (on a des redoublants).

Il ressort de l'analyse du tableau N°3 que le corps enseignant n'est pas jeune. Cette moyenne d'années de service assez élevées aussi bien chez les hommes que chez les femmes a des conséquences sur la pratique de l'EPS à l'école élémentaire. Plus les enseignants sont avancés en âge, moins ils s'intéressent à l'Education physique et sportive.

3.1-PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

L'analyse des résultats se fera par étape. D'abord nous ferons le point sur le taux des réponses aux questions fermées posées aux enseignants, ensuite nous ferons état du point de vue des enseignants sur leur formation en EPS et de l'importance de cette matière à l'école élémentaire. Enfin, nous terminerons par la présentation et l'analyse des raisons pour lesquelles l'EPS est enseignée dans les écoles élémentaires et de celle de son non enseignement.

a)-Synthèse des réponses aux questions fermées

Les résultats de l'enquête présentés au tableau n°4. nous ont renseigné non seulement sur les causes du désintéressement qu'affichent les maîtres face à l'enseignement de l'éducation physique et sportive mais encore sur le comportement de tous les acteurs concernés par l'application des programmes officiels (IO).

Il nous semble après analyse que l'EPS est dans un état de délaissement (voir d'abandon) à l'école élémentaire. Les raisons pouvant expliquer une telle situation relèvent de plusieurs difficultés.

Avec 63,64 % d'enseignants qui n'ont pas reçu de formation en didactique de l'EPS, il est fort possible que ces derniers écartent des programmes mensuels les thèmes liés à la formation physique des enfants. La preuve près de 63.64 % ne possèdent pas de planification mensuelle ou annuelle en EPS.

Cependant, la proportion de 68,18 % qui manque de compétences pour enseigner l'EPS nous laisse inquiets quant à la promotion de cette discipline. Cette inquiétude est d'autant plus grande que nous constatons que les inspecteurs, les conseillers ou même les directeurs d'école en visite dans les classes ne s'intéressent, pour la plupart de leur temps qu'aux disciplines dites de

base que sont le français et les mathématiques. C'est pourquoi rien ne nous étonne quand plus de 68,18 % d'enseignants affirment qu'ils n'ont jamais eu de contact ou bénéficier du soutien pédagogique d'un inspecteur, Chef de circonscription scolaire pour parler de l'EPS.

Il est également à faire remarquer que les écoles ne disposent ni d'infrastructures, ni de matériels didactiques pour la pratique de l'EPS. Les enseignants dans une forte majorité (72,73%) dénoncent cela.

Si pour dispenser les leçons de mathématiques et de français les maîtres ont des livres, pour l'enseignement de l'EPS ils font du pilotage à vue (54,54 %) ne possèdent même pas un guide de l'EPS.

A la question de savoir si oui ou non l'EPS devrait figurer parmi les disciplines retenues pour les compositions et les examens de fin de cycle élémentaire et ou pour le passage en classe supérieure (du CP1 au CM2).

Nous avons été impressionnés par la forte majorité des « Oui » (72,72 %). Est-ce parce qu'ils estiment que cela constituerait un moyen de revalorisation de cet enseignement et les rendrait performants dans ce domaine ?

Tableau N°4 : Taux de réponses aux questions fermées

Questions	Oui		Non		Abstention		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Question 1	07	31,82	14	63,64	01	4,54	22	100
Question 2	07	31,82	15	68,18	00	00	22	100
Question 3	08	36,36	14	63,64	00	00	22	100
Question 4	22	100	00	00	00	00	22	100
Question 5	08	36,36	13	59,1	01	4,54	22	100
Question 6	07	31,82	15	68,18	00	00	22	100
Question 7	07	31,82	15	68,18	00	00	22	100
Question 8	06	27,27	16	72,73	00	00	22	100
Question 9	09	40,90	12	54,54	01	4,54	22	100
Question 10	16	72,73	02	9,09	04	18,18	22	100

b)-Formation à la didactique des APS

Concernant la formation sur les 22 enseignants interrogés, il ressort que 63,64 % n'ont pas reçu de formation de base en didactique de l'EPS contre 31,82 % qui ont reçu une formation (tableau n°5).

Il faut préciser par rapport à l'importance de l'EPS (tableau n°6), que tous les enseignants soit 100 % reconnaissent à l'unanimité l'importance de l'EPS en tant que discipline enseignée à l'école.

Par ailleurs à la question de savoir si l'EPS est enseignée 59,1 % des enseignants répondent par la négative et 36,36 % disent dispenser des cours d'EPS dans leur classe.

Quoi que les enseignants aient une perception positive de l'EPS à l'école élémentaire, nous constatons une différence entre les déclarations d'intention et les comportements. En effet, autant ils reconnaissent à l'EPS une importance réelle autant nous observons un comportement non favorable à une pratique généralisée de l'EPS à l'école élémentaire.

Cette situation loin d'être paradoxale a déjà été confirmée par certaines recherches (Gill in Piéron, Delfose, Ledent et Cloes, 1997). Selon elles, une attitude favorable par rapport à un domaine spécifique n'est pas une garantie pour sa pratique effective.

Tableau N°5 : Formation de base des enseignements en didactique de l'Education physique et sportive ?

Oui		Non		Abstention		Total	
Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
07	34,82	14	63,64	01	4,54	22	100

Tableau n°6 : L'importance de l'EPS en tant que discipline enseignée à l'école

Oui		Non		Abstention		Total	
Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
22	100	00	00	00	00	22	100

3.2-LA FORMATION DES ENSEIGNANTS SELON LE NIVEAU

Au regard des résultats qui se dégagent dans le tableau N°7, on s'aperçoit qu'il y a 8 enseignants (soit 36,34 %) qui ont reçu une formation en EPS contre 13 (soit 59,9 %) qui n'ont pas de formation.

Cependant un enseignant (soit 4,54 %) s'est abstenu de répondre à cette question.

Ici, l'analyse du tableau N°7 nous montre qu'il y a un grand nombre d'enseignants qui n'a pas reçu de formation en didactique de l'EPS (soit 59,9 %).

Cette situation a des conséquences sur la pratique de l'EPS à l'école élémentaire. En procédant par analyse de chaque niveau, nous avons au cours préparatoire 4 enseignants (soit 18,1 %), ensuite au cours élémentaire 5 (soit 22,7 %) contre 1 (soit 4,54 %) qui a une formation et enfin au cours moyen 4 (soit 18,1 %) contre 5 enseignants (soit 22,7 %) qui ont une formation.

Nous pouvons donc retenir qu'il y a dans les écoles élémentaires plus d'enseignants qui n'ont pas reçu de formation en didactique de l'EPS.

Tableau N°7 : Taux de réponses à la question N°1 selon le niveau

Q.1- Avez-vous reçu lors de votre formation de base des enseignements en didactique de l'EPS ?

Niveau	Oui		Non		Abstention		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
CP	2	9,1	4	18,1	1	4,54	7	31,81
CE	1	4,54	5	22,7	00	00	6	27,27
CM	5	22,7	4	18,1	00	00	9	40,90
TOTAL	8	36,34	13	59,9	1	4,54	22	100

3.3-FORMATION DES ENSEIGNANTS SELON LE SEXE

Le tableau N°8 fait ressortir le pourcentage des hommes et des femmes qui ont reçu une formation de base en didactique de l'EPS soit 9,1 % pour les femmes et 22,7 % pour les hommes.

Ce qui est frappant dans ce tableau, c'est le nombre élevé des femmes qui n'ont pas reçu une formation en EPS, soit 11 femmes avec un pourcentage de 50,0 % contre 3 hommes soit 13,6 %.

A l'opposé, il y a au moins 5 hommes sur 8 qui ont reçu une formation contre 2 femmes sur 14. En définitive, on peut retenir qu'il y a beaucoup des femmes qui n'ont pas de formation en EPS à l'école élémentaire.

Tableau N°8 : Taux de réponses à la question N°1 selon le sexe :

Q1 : Avez-vous reçu lors de votre formation de base des enseignements en didactique de l'EPS ?

Sexe	Oui		Non		Abstention		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Femmes	2	9,1	11	50	1	4,54	14	63,63
Hommes	5	22,7	3	13,6	00	00	8	36,36
Total	7	31,8	14	63,6	1	4,54	22	100

3.4-LA FORMATION EN EPS DES ENSEIGNANTS SELON L'ANCIENNETE

Nous constatons à travers le tableau N°9 qu'il y a entre 0 et 10 ans un (1) enseignant formé (4,54 %) contre 2 non formés. ensuite entre 10 et 20 ans, 3 enseignants formés soit (13,6 %) contre 6 qui n'ont pas de formation soit (27,27 %), enfin à plus de 20 ans il y a 3 enseignants formés (soit 13,6 %) contre 6 qui n'ont pas de formation (soit 27,27 %).

Par ailleurs, l'enseignant de plus de 20 ans s'est abstenu (soit 4,54 %). Ce qui est révélateur dans ce tableau, c'est l'égalité que l'on constate entre le nombre d'enseignants formés se situant entre 10 et 20 ans et ceux de plus de 20 ans soit 13,6 %. Cette égalité apparaît encore entre le nombre d'enseignants non formés soit 27,27 % (entre 10 et plus 20 ans).

En résumé, nous constatons malheureusement que entre 0 et plus de 20 ans il y a seulement 7 enseignants formés contre 14 non formés.

Tableau N°9 : Taux de réponses à la question N 1 selon l'ancienneté.

Q1 : Avez-vous reçu lors de votre formation de base des enseignement en didactique de l'EPS

Ancienneté	Oui		Non		Abstention		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
0 -10 ans	1	4,54	2	9,1	0	0	3	13,63
10 - 20 ans	3	13,6	6	27,27	0	0	9	40,90
20 ans :	3	13,6	6	27,27	1	4,54	10	45,45
TOTAL	7	34,74	14	63,64	1	4,54	22	100

3.5-L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS DANS LES CLASSES SELON LE NIVEAU

D'une manière générale, sur un échantillon de 22 enseignants (tableau N°10), 8 enseignants affirment enseigner l'EPS dans leur classe soit 36,24 % et 13 disent ne pas le faire soit 59 %. Cependant un enseignant s'est abstenu soit 4,54 %.

Ce qui est frappant dans ce tableau N°10, c'est le nombre inférieur des enseignants qui disent enseigner les cours d'EPS dans leur classe face au nombre élevé des enseignants qui ne le font pas.

En procédant par une analyse de niveau de classe, on se rend compte de ceci : au cours préparatoire 1 enseignant dit enseigner l'EPS dans sa classe contre 5 qui ne le font pas (22,7 %) ; au cour élémentaire, 3 enseignants disent enseigner l'EPS contre 3 qui ne le font pas.

Au cours moyen, 4 enseignants affirment dispenser les cours d'EPS dans leurs classes contre 5 qui ne le font pas.

Par ailleurs 1 enseignant du CP dit que l'EPS doit être enseigner par un spécialiste.

Tableau N° 10 : Taux de réponses à la question n°5 selon le niveau

Q.5 : Dispensez-vous actuellement les cours (leçons) d'EPS dans votre classe ?

Niveau	Oui		Non		Abstention		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
CP	1	4,54	5	27,7	1	4,54	7	31,81
CE	3	13,6	3	13,6	00	00	6	27,27
CM	4	18,1	5	22,7	00	00	9	40,9
Total	8	36,24	13	59	01	4,54	22	100

3.6-L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS DANS LES CLASSES SELON LE SEXE

Dans ce tableau N°11, il ressort que 4 femmes affirment enseigner l'EPS dans leur classe (18,1 %) contre 9 qui ne le font pas (soit 40,90).

Et 4 hommes (18,1%) disent enseigner l'EPS contre 4 qui ne le font pas (soit 18,1%). Par contre une femme s'est abstenue (soit 4,54%)

Ici, on remarque qu'il y a un même nombre d'enseignants tant chez les femmes que chez les hommes qui affirment enseigner l'EPS dans leur classe (soit 18,1%) pour les deux sexes. Une femme dit que l'EPS doit être enseigné par un spécialiste.

Par ailleurs, on constate qu'il y a plus de femmes qui disent ne pas enseigner l'EPS dans leur classe que les hommes

Tableau N° 11 Taux de réponses à la question N 5 selon le sexe

Q5 : Dispensez-vous actuellement les cours (leçons) d'EPS dans votre classes ?

Sexe	Oui		Non		Abstention		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Femmes	4	18,1	9	40,90	1	4,54	14	63,63
Hommes	4	18,1	4	18,1	00	00	8	36,63
Total	8	36,2	13	59	1	4,54	22	100

3.7-L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS DANS LES CLASSES SELON L'ANCIENNETE

Il ressort dans le tableau n°12 que 8 enseignants affirment enseigner l'EPS dans leur classe entre 0 et plus de 20 ans d'ancienneté (soit 36,24 %) contre 13 qui disent ne pas le faire

Par ailleurs un enseignant de plus de 20 ans s'est abstenu.

L'analyse du tableau N°12 nous montre que sur un total de 22 enseignants il y a entre 0 et 10 ans 1 enseignant qui dispense les cours d'EPS (soit 4,54%) contre deux qui ne le font pas (soit 9,1 %).

Entre 10 et 20 ans, 3 enseignants affirment dispenser l'EPS contre 6 qui ne le font pas (soit 27,27 %).

Enfin à plus de 20 ans 4 enseignants disent enseigner l'EPS dans leur classe (soit 18,1 %) contre 5 qui ne le font pas (soit 22,7 %).

Cependant, un enseignant de plus de 20 ans soutient que l'EPS doit être enseignée par un spécialiste.

En résumé, nous constatons que quelque soit le nombre d'années de service, il y a de moins en moins d'enseignants qui dispensent des cours d'EPS dans leur classe.

Tableau N°12 : Taux de réponses à la question N°5 selon l'ancienneté

Q.5 : Dispensez-vous actuellement les cours (leçons) d'EPS dans votre classe

Ancienneté	Oui		Non		Abstention		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
0-10 ans	1	4,54	2	9,1	00	00	3	13,64
10-20 ans	3	13,6	6	27,27	00	00	9	40,90
20 ans +	4	18,1	5	27,7	1	4,54	10	45,45
Total	8	36,24	13	59,07	1	4,54	22	100

3.8-LES RAISONS D'ENSEIGNEMENT ET DE NON ENSEIGNEMENT DE L'EPS PAR LES ENSEIGNANTS

Les raisons d'enseignement et de non enseignement de l'EPS ont été classées par catégorie :

Dans un premier temps nous traiterons de l'importance relative des raisons d'enseignement ensuite nous effectuerons une analyse de chaque catégorie selon le niveau, le sexe et l'ancienneté.

Le même procédé sera utilisé pour des raisons de non enseignement de l'EPS.

3.8.1-Les raisons d'enseignement de l'EPS

Avec 25,61 % de réponses, la catégorie « discipline obligatoire » apparaît comme la première raison pour laquelle les enseignants s'adonnent à l'enseignement de l'EPS à l'école élémentaire. Voici quelques unes de leurs expressions « l'EPS fait partie du programme », « nous avons 30 mn d'EPS prévu dans l'emploi du temps », « Je suis candidat au CAP », « C'est une discipline obligatoire » (tableau N°13).

« La santé », souvent cité par l'organisation mondiale de la santé (OMS) figure en deuxième position. Cette catégorie comprend « un esprit sain dans un corps sain » et le développement des capacités physiques de l'enfant », « développement physique, image corporelle et disponibilité corporelle des enfants », « éveil et épanouissement de l'enfant », « la socialisation de l'enfant » apparaît en 3^{ème} position. Cette catégorie préoccupe 19.8 % des enseignants : c'est un motif qui a été identifié par certains psychologues tels que Piaget (1977). Dans son étude, il a démontré que la pratique des AP favorise le processus de socialisation chez l'enfant.

La catégorie « Loisir » regroupe les notions de divertissement et de jeu souvent cité par les théoriciens (Scanlan et Lewthwait, 1986) représente 18.47 % de réponses permet à l'enfant d'être en harmonie avec lui-même et les autres.

« L'amour de l'activité » apparaît en dernière position avec 12.74 % de réponses. Cet amour est beaucoup plus manifeste chez les enfants, car elle répond à un véritable besoin : « Le besoin de mouvement ».

3.8.2-Les raisons d'enseignement de l'EPS selon le niveau :

L'analyse selon le niveau montre bien que l'EPS est une discipline obligatoire, avec 25.61 % de réponses de la part des enseignants. Elle fait l'objet d'une préoccupation des pouvoirs publics.

Par niveau de classe, les enseignants des cours moyens sont les plus obligés à enseigner l'EPS avec 9,9 % de réponses, ensuite viennent ceux des cours élémentaires avec 8,6 % de réponses et enfin les enseignants des cours préparatoires avec 7,14 %. Cependant, on ne note pas de différences significatives entre les niveaux.

La santé souvent définie comme un état de bien être physique, mental et social par l'OMS représente 24,17 % de réponses. Elle est la deuxième raison de l'enseignement de l'EPS à l'école aussi par niveau, on constate que les

enseignants des CP viennent en tête avec 9,9 %, ensuite ils sont suivis par ceux des CE avec 8,57 % et enfin les CM avec 5,7 %.

Quant à la socialisation de l'enfant, cette catégorie apparaît en troisième position comme une des raisons de l'enseignement de l'EPS à l'école. La pratique des activités physiques participe au processus de socialisation de l'enfant par rapport à son groupe social.

En effet les données de la psychologie moderne démontrent clairement que le développement de la personnalité de l'enfant ne peut s'effectuer que dans la relation avec autrui. Aider l'enfant à sortir de son égoïsme ».

Avec 19,8 % de réponses, la socialisation de l'enfant apparaît comme un motif légitime des enseignants. Ainsi au cours préparatoire on a 9,9 % de réponses, suivis de ceux du cours élémentaire avec 5,7 % et enfin les enseignants du cours moyen avec 4,2 % de réponses. Toutefois on note des différences significatives autour des pourcentages.

Le loisir recueille 18,47 % de réponses. En fait le rôle de l'école n'est pas seulement de préparer l'enfant au monde du travail mais aussi à celui des loisirs. Avec 8,57 % de réponses, le loisir occupe une place importante pour les enseignants des CP, ensuite viennent les enseignants des CM avec 5,7 % de réponses et enfin les CE avec 4,2 % des réponses.

Cependant, on remarque un grand écart de pourcentage entre les CP et les autres niveaux.

L'amour de l'activité vient en dernière position avec 12,74 % de réponses de la part des enseignants. En effet, l'école permet de faire acquérir de bonnes habitudes à l'enfant. Il faut le fidéliser à la pratique des APS.

Par niveau de classe, les CM occupent la 1^{ère} place avec 7,14 % suivis des CP avec 4,2 % et enfin du CE avec 1,4 % de réponses.

Tableau n°13 : Les raisons pour lesquelles l'EPS est enseignée selon le niveau

Catégorie Niveau	Discipline Obligatoire		Santé		Socialisation de l'enfant		Amour de l'activité		Loisir détente		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
CP	5	7,14	7	9,9	7	9,9	3	4,2	6	8,57	28	39,99
CE	6	8,57	6	8,57	4	5,7	1	1,4	3	4,2	19	27,14
CM	7	9,9	4	5,7	3	4,2	5	7,14	4	5,7	23	32,85
Total	18	25,61	17	24,17	14	19,8	9	12,74	13	18,47	70	100

3.8.3-Les raisons d'enseignement de l'EPS selon le sexe

En se référant au tableau N° 14, on constate que la santé représente la principale raison de l'enseignement de l'EPS à l'école pour les femmes avec 19,11 % de réponses contre 5,8 % pour les hommes.

Avec 23,50 l'obligation de la discipline apparaît comme la deuxième raison pour laquelle l'EPS est enseignée dans les écoles. Cependant, on remarque que les femmes avec 14,70 % de réponses utilisent beaucoup plus cette raison que les hommes avec 8,8 % de réponses.

La troisième raison pour laquelle l'EPS est enseignée à l'école est la socialisation de l'enfant avec 20,50 % de réponses. On note toujours que les femmes sont en avance avec 14,70 % de réponses sur les hommes avec 5,8 % de réponses.

Le « loisir-détente » apparaît en quatrième position comme une autre raison de l'enseignement de l'EPS avec 17,56 % de réponses.

Cependant on note toujours une grande avance des femmes avec 11,76 % de réponses sur les hommes avec 5,8 %.

Enfin on a l'amour de l'activité avec 13,15 % qui figure en dernière position des raisons pour lesquelles l'EPS est enseignée à la l'école selon le sexe.

Les femmes (soit 7,35 %) son nettement en avance sur les hommes avec 5,8 % de réponses.

Tableau n°14 : Les raisons pour lesquelles l'EPS est enseignée selon le sexe

Catégorie Sexe	Discipline Obligatoire		Santé		Socialisation de l'enfant		Amour de l'activité		Loisir détente		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Femmes	10	14,70	13	19,11	10	14,70	5	7,35	8	11,76	46	67,64
Hommes	6	8,8	4	5,8	4	5,8	4	5,8	4	5,8	22	32,35
Total	16	23,50	17	24,91	14	20,50	9	13,15	12	17,56	68	100

3.8.4-Les raisons d'enseignement de l'EPS selon l'ancienneté.

En analysant le tableau N° 15, on constate que les catégories « discipline obligatoire » et « santé » se partagent chacune le même pourcentage (soit 24,53 %) et apparaissent comme les principales raisons pour lesquelles l'EPS est enseignée à l'école selon la variable ancienneté.

On retrouve la même égalité aussi bien pour le nombre de répondants que pour les années de service et ce de 0 à 10 ans, de 10 à 20 ans et à plus de 20 ans.

La socialisation de l'enfant vient en troisième position avec 20,27 % de réponses. le loisir-détente avec 17,37 % de réponses arrive en quatrième position et enfin, l'amour de l'activité avec 13,02 % de réponses.

Cependant dans la 3^{ème} catégorie on note moins de répondants entre 0 et 10 ans (soit 2) et un même nombre de répondants entre 10 et 20 ans et plus de 20 ans (soit 6).

Dans la catégorie loisir détente, on remarque un même nombre de répondants entre 0 et 10 ans et entre 10 et 20 ans (soit 3). Et enfin, plus de répondants (soit 6) à plus de 20 ans.

Pour l'amour de l'activité, on note par contre plus de répondants (soit 5) à plus de 20 ans, suivis de 3 répondants entre 10 et 20 ans. Et enfin, très peu de répondants (soit 1) entre 0 et 10 ans.

Tableau n°15 : Les raisons pour lesquelles l'EPS est enseignée selon l'ancienneté

Catégorie Ancienneté	Discipline Obligatoire		Santé		Socialisation de l'enfant		Amour de l'activité		Loisir détente		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
0-10 ans	2	2,8	2	2,8	2	2,89	1	1,44	3	4,34	10	14,49
10-20 ans	7	10,14	7	10,14	6	8,69	3	4,34	3	4,34	26	37,68
20 ans +	8	11,59	8	11,59	6	8,69	5	7,24	6	8,69	33	47,82
Total	17	24,53	17	24,53	14	20,27	9	13,02	12	17,37	69	100

3.9-LES RAISONS DE NON ENSEIGNEMENT DE L'EPS

Le manque de moyens souvent cité par le théoricien Caviglioli (1976) apparaît en tête de notre classement avec 28.52 % de réponses des raisons de non enseignement.

La deuxième raison évoquée par les enseignants est l'absence de soutien pédagogique avec 25,38 % de réponses. Outre ses motifs, nous avons identifié d'autres dans le cadre de notre étude. C'est ainsi que nous avons « le manque de formation avec 22,14 % de réponses. « la discipline négligée » avec 20.58 % de réponses. Cependant on retrouve en dernière position de notre classement le manque de temps avec 3 % de réponses.

En résumé « le manque de moyens » est la principale raison pour laquelle l'EPS n'est pas enseignée dans les écoles.

Si cette raison a été identifiée dans la plupart des enquêtes effectuées en Afrique, de même que « le manque de formation » et « l'absence de soutien pédagogique » tel n'est pas le cas pour « le manque de temps », « la discipline négligée » qui ont été révélés dans notre étude.

3.9.1-Les raisons de non enseignement de l'EPS selon le niveau

« Le manque de moyens » (les infrastructures, équipements et matériels didactiques) avec 28,52 % de réponses représente la principale raison de non enseignement de l'EPS affirment les enseignants. En effet, l'EPS se déroulant en dehors des salles de classe exige beaucoup plus de moyen, or les écoles que nous avons visité n'ont pratiquement rien sauf une cours couverte de sable.

En procédant à une analyse par niveau, on se rend compte que les enseignants des CM en parlent plus que ceux des CP et des CE, on note à cet effet les

pourcentages suivants 11,1 % pour les CM, 7,9 % pour les CP et 9,52 % pour les CE (tableau N° 16).

« L'absence de soutien pédagogique » est également une catégorie que nous avons rencontré dans notre enquête. Elle totalise 25,38 % de réponses. En effet, tous les enseignants disent ne jamais avoir bénéficié du soutien d'une personne ressource comme un inspecteur, un conseiller pédagogique ou même le directeur d'école. Ce manque de suivi pédagogique se fait ressentir à tous les niveaux avec 9,52 % de réponses pour les enseignants du CP, 6,34 % pour ceux du CE et 9,52 % pour les CM.

« Le manque de formation » avec 22,14 % de réponses apparaît en troisième position des raisons de non enseignement de l'EPS. La plupart des enseignants évoquent cette raison et cela, à tous les niveaux. Comme le montre le tableau N° 16, 6,34 % des enseignants n'ont pas de formation au CP, 7,9 % des enseignants du CE manque de formation et enfin 7,9 % des enseignants des CM soit un total de 14 enseignants sur 22.

La négligence de la discipline apparaît aussi dans notre étude comme une raison de non enseignement de l'EPS. Elle recueille 20,58 % de réponses. Près de la moitié des enseignants disent que l'enseignement de l'EPS est négligée dans les écoles. Ce constat a été fait par les enseignants de tous les niveaux. Comme on peut le remarquer à travers le tableau N° 16, les enseignants du CM avancent plus cette raison avec 7,9 % de réponses, suivi des enseignants du CE et du CP qui se retrouvent avec le même pourcentage de réponses (soit 6,34 %).

Le manque de temps avec 3 % de réponses figure en dernière position de notre classement. Souvent cité par les théoriciens Ledent et Al (1997) constitue aussi une raison de non enseignement de l'EPS.

Cette raison n'est pas partagée par les enseignants de tous les niveaux, par exemple les enseignants du CE ne se plaignent pas du manque de temps.

Tableau n°16 : Les raisons pour lesquelles l'EPS n'est pas enseignée selon le niveau

Catégorie Niveau	Manque de moyens		Absence de soutien pédagogique		Pas de formation		Discipline négligée		Manque de temps		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
CM	5	7,9	6	9,52	4	6,34	4	6,34	1	1,5	20	31,7
CE	6	9,52	4	6,34	5	7,9	4	6,34	-	-	19	30,15
CM	7	11,1	6	9,52	5	7,9	5	7,9	1	1,5	24	38,09
Total	18	28,52	16	25,38	14	22,14	13	20,58	2	3,0	63	100

3.9.2-Les raisons de non enseignement de l'EPS selon le sexe.

Avec 28,47 % de réponses « le manque de moyens » représente la principale raison de non-enseignement de l'EPS considéré comme un facteur bloquant, 18,57 % de femmes avancent cette raison contre 9,9 % des hommes soit un total de 20 enseignants sur 22. C'est-à-dire 13 femmes et 7 hommes.

« La discipline négligée » apparaît en deuxième position avec 27,14 % de réponses. Les enseignants de deux sexes reconnaissent que la négligence de l'EPS constitue un frein à la promotion de cette discipline.

Cependant les femmes avec 18,57 % viennent en tête pour dénoncer cette situation contre 8,57 % des hommes soit un total de 19 enseignants sur 22.

L'absence de soutien pédagogique avec 21,42 % de réponses constitue aussi une autre raison évoquée par les enseignants. Le manque de suivi pédagogique représente un facteur bloquant pour lequel l'EPS n'est pas enseignée dans les écoles. Alors 14,28 % de femmes citent cette raison contre 7,14 % des hommes soit un total de 15 enseignants sur 22.

Le manque de formation avec 19,98 % de réponses se classe en 4^{ème} position des raisons évoquées par les enseignants de deux sexes. Toutefois, 15,7 % de femmes disent que le manque de formation constitue une raison pour laquelle l'EPS n'est pas enseignée, contre 4,28 % des hommes soit un total de 14 enseignants sur 22.

Tableau n°17 : Les raisons pour lesquelles l'EPS n'est pas enseignée selon le sexe.

Catégorie Sexe	Manque de moyens		Discipline négligée		Absence de soutien pédagogique		Pas de formation		Manque de temps		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Femmes	13	18,57	13	18,57	10	14,28	11	15,7	1	1,4	48	68,57
Hommes	7	9,9	6	8,57	5	7,14	3	4,28	1	1,4	22	31,42
Total	20	28,47	19	27,14	15	21,42	14	19,98	2	2,8	70	100

3.9.3-Les raisons de non enseignement de l'EPS selon l'ancienneté.

Avec 29,98 % de réponses, la catégorie « discipline négligée » apparaît comme la principale raison pour laquelle l'EPS n'est pas enseignée selon l'ancienneté. Cette raison est avancée par 14,28 % des enseignants se trouvant entre 10 et 20 ans, suivi de 11,42 % des enseignants ayant plus de 20 ans et enfin par 4,28 % des enseignants se situant entre 0 et 10 ans. Soit un total de 21 enseignants sur 22.

« Le manque de moyens » vient en deuxième position avec 25,6 % de réponses. Cette raison est évoquée le plus par 11,42 % des enseignants se trouvant entre 10 et 20 ans, suivi par les enseignants ayant plus de 20 ans d'ancienneté soit 9,98 % et enfin par des enseignants se situant entre 0 et 10 ans soit 4,28 %. Soit un total de 18 enseignants sur 22.

L'absence de soutien pédagogique avec 21,27 % de réponses représente une raison avancée par 9,9 % des enseignants qui se trouvent entre 10 et 20 ans, suivis de 8,57 % des enseignants ayant plus de 20 ans d'ancienneté et enfin par 2,8 % des enseignants se situant entre 0 et 10 ans. Soit 15 enseignants sur 22.

Le manque de formation avec 19,98 % de réponses se retrouve en quatrième position des raisons pour lesquelles l'EPS n'est pas enseignée dans les écoles.

Cependant, ce sont 14 enseignants sur 22 qui ont avancé cette raison. On trouve un même pourcentage pour des enseignants (soit 8,57 %) se situant entre 10 et 20 ans et ceux ayant plus de 20 ans d'ancienneté et par 2,8 % des enseignants se trouvant entre 0 et 10 ans.

Le manque de temps avec 2,8 % de réponses vient en dernière position des raisons pour lesquelles l'EPS n'est pas enseignée. Il faut noter que ce sont deux enseignants sur 22 qui ont avancé cette raison. Ces derniers se trouvant entre 10 et 20 ans d'ancienneté.

Tableau n°18 : Les raisons pour lesquelles l'EPS n'est pas enseignée selon l'ancienneté.

Catégorie Ancienneté	Discipline Négligée		Manque de moyens		Absence de soutien pédagogique		Pas de formation		Manque de temps		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
0-10 ans	3	4,28	3	4,28	2	2,8	2	2,8	-	-	10	14,28
10-20 ans	10	14,28	8	11,42	7	9,9	6	8,57	2	2,8	33	47,14
20 ans +	8	11,42	7	9,9	6	8,57	6	8,57	-	-	27	38,57
Total	21	29,98	18	25,6	15	21,27	14	19,94	2	2,8	70	100

QUATRIEME PARTIE :
CONCLUSION ET PERSPECTIVES

CONCLUSION

Nous sommes au terme de notre étude. La préoccupation qui a présidé au choix du thème de notre étude est d'examiner la situation de l'éducation physique et sportive à l'école élémentaire.

Face à cette préoccupation, nous avons adopté une démarche méthodologique basée essentiellement sur une enquête. Cette dernière a fait l'objet de l'administration d'un questionnaire adressé aux enseignants de quelques écoles de Dakar.

Ce questionnaire nous a permis de recueillir des données que nous avons établies dans nos différents tableaux.

L'analyse de nos résultats nous a amenés à découvrir l'existence d'une situation de délaissement de l'EPS dans les écoles.

Les difficultés identifiées et constituant un frein à la bonne marche de l'EPS se présentent comme suit :

- le manque de formation des enseignants
- le manque de motivation des directeurs d'école et des enseignants.
- la forte féminisation du corps enseignant.
- le corps enseignant vieillissant.
- l'absence de planification mensuelle ou annuelle.
- le manque d'infrastructures et de matériels didactiques
- l'absence de soutien pédagogique

Au regard de ce qui précède, on ne saurait parler d'une éducation complète ou de l'épanouissement complet d'un individu si la dimension physique est ignorée et négligée. La majorité des écoles que nous avons visité ne dispose pas d'infrastructures adéquates pour la pratique régulière de l'EPS.

Il est temps qu'une politique conséquente soit envisagée afin de garantir aux jeunes une éducation complète et équilibrée qui ne saurait sacrifier les valeurs de

socialisation et de personnalisation que procure la pratique régulière des APS à l'école élémentaire.

Par conséquent, doter les écoles d'infrastructures et de matériels didactiques ainsi qu'assurer le contrôle et le suivi réguliers de l'enseignement de l'EPS seraient à la base de toute réhabilitation de l'EPS dans le système scolaire sénégalais.

Aussi, nous tenons à signaler que cette étude, loin d'être un travail exhaustif, ne constitue que l'ébauche d'une question d'éducation au plan national que nous souhaitons voir approfondir par des travaux plus rationnels et pointilleux de ceux qui auront le désir d'apporter leur contribution à la résolution de nombreuses difficultés que nous venons d'évoquer.

PERSPECTIVES

A la suite de notre présentation et analyse, il nous est donné l'opportunité de nous prononcer sur le problème en donnant notre point de vue sous forme de perspectives.

A cet effet, nous souhaitons une réalisation de l'EPS dans le système scolaire.

A/ -POUR LA REHABILITATION DE L'EPS A L'ECOLE ELEMENTAIRE

A1-AMENAGEMENT D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DOTER CHAQUE ECOLE EN MATERIEL DIDACTIQUE.

Le manque d'infrastructures se fait ressentir au niveau de tous les établissements que nous avons visités. La presque totalité des écoles ne disposent que d'une seule cour pour douze classes. Dans ces conditions, il est difficile voire impossible de pratiquer l'EPS normalement. Cela a fortement contribué à son délaissement. Dès lors, pour une réhabilitation de l'EPS, il est impératif de régler ce problème.

A2-CONTROLE ET SUIVI REGULIER DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS

Le manque de contrôle a fortement contribué à la non pratique de l'EPS. Cette discipline n'est supervisée par l'inspecteur que lorsqu'il s'agit d'un candidat au CAP.

Les inspecteurs doivent procéder à un contrôle et un suivi réguliers de l'enseignement de l'EPS. Autant il y a des inspections pour les disciplines théoriques, autant en faire pour l'EPS car c'est une discipline à part entière.

A3-FORMATION REGULIER E ET PERMANENTE DES MAITRES EN EPS

Peut-on se demander si la réduction de la durée de la formation des enseignants à 9 mois préjuge de l'insuffisance de la place accordée à la formation en EPS ?

Il est indispensable pour un maître de recevoir une formation complète sur la didactique de l'EPS. En effet, celle-ci devra lui permettre de maîtriser les compétences indispensables pour enseigner de façon efficace l'EPS.

A4-ASSURER LA FORMATION CONTINUE

En faveur des enseignants exerçant déjà sur le terrain, qui n'ont subi aucune formation en EPS, ou l'ont reçu mais qui s'est sclérosée pour diverses raisons.

- l'organisation des journées pédagogiques

- l'initiation des inspections en éducation physiques et sportives.

Pour plus d'efficacité dans cette tâche, un spécialiste en EPS (maître d'EPS) ou instructeur d'EPS) pourrait être affecté aux côtés de l'inspecteur, chef de la circonscription scolaire.

- veiller à l'application rigoureuse des programmes en EPS dans le cycle élémentaire.

- veiller au respect de la tranche horaire attribuée à l'enseignement de l'EPS.

- redynamiser davantage les compétitions inter-écoles pour favoriser la promotion de l'EPS à l'école élémentaire.

Action de l'Institut Pédagogique National (IPN) :

- Vulgariser les programmes par :

- *la production des manuels, surtout le « guide du maître »

- *organiser des séminaires de formation et d'information à l'intention des instituteurs.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

1°-CHATEAU J. (1973), le jeu de l'enfant 6^{ème} édition-Paris. librairie philosophique J. Vrin. 488 P.

2°-Gaston MIALARET. Vocabulaire de l'éducation. Paris. PUF 1979. 457 P.

3°-Belbénait G. (1973) Le sport à l'école Casterman 169 P.

4°-Robert Lafon. Vocabulaire de Psycho-pédagogie et de Psychiatrie de l'enfant. Edition PUF. 1979.

5°-Astrand (1985), Santé et condition Physique. département de Physiologie. STOCKHOLM-Suède.

6°-Les instructions officielles du Sénégal (1973).

7°-Wallon. H (1985). l'évolution psychologique de l'enfant. Paris : Armand Collin, 203 P.

8°-MBAYE. R.A (1998) EPS dans les établissements d'enseignement moyen de secondaire, général et technique dans la région de Dakar : Analyse et perspectives. Mémoire de Maîtrise Staps. Dakar. INSEPS.

9°-Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression Française (1992). l'EPS à l'école élémentaire. Dakar, imprimerie St-Paul 116P.

10°/-Pieron, M, Delfosse, C ledent, M & Cloes, M (1997), attitudes des élèves face à l'école et au cours d'éducation physique, âge et retard scolaire.

-Revue de l'Education physique 37, 1, 31.

11°/-Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, (1978) Charte internationale de l'éducation physique et du sport. Paris, UNESCO 4P.

12°/-Le bouch, J (1977) l'éducation par le mouvement : La psychocinétique à l'âge scolaire. Paris : Les éditions ESF. 14^{ème} édition. 243P.

13°/-Gutton Phippe. le jeu chez l'enfant. 1^{ère} Edition 1973. Edition G.R.E.U.P.P 1988.

14°/-Les instructions officielles du GABON (1972) (I.O)

15°/-Circularre interministérielle n° 0042 du 16 mai MEN - SEJS : Dakar, le 16 - 05 - 1973 relatif à l'enseignement des APS dans l'enseignement primaire, élémentaire et les classes de transition.

ANNEXES



99 - 001

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

94 JAN 2002

Monsieur le Directeur de l'Ecole

Djaraf Ibra PAYE

D A K A R

Objet : Administration de questionnaire

Monsieur le Directeur,

Monsieur Alphonse Ondo NGUEMA, élève-inspecteur en 2^e Année à l'INSEPS (UCAD) doit réaliser des travaux de recherche pour la préparation d'une monographie de fin de cycle en vue de l'obtention du CAIEPJS.

Pour mener à bien ces investigations, je vous saurais gré de bien vouloir l'autoriser à administrer un questionnaire **sur la situation de l'Education Physique et Sportive à l'école élémentaire**, dans votre établissement.

Vous remerciant d'avance, je vous prie de croire, **Monsieur le Directeur**, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur des Etudes



ASBL ALL



02-994

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

14 JAN 2002

Monsieur le Directeur de l'École

Manguier II

D A K A R

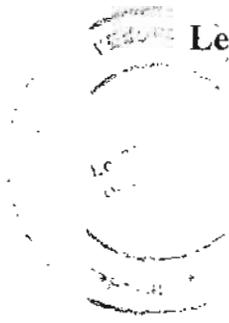
Objet : Administration de questionnaire

Monsieur le Directeur,

Monsieur Alphonse Ondo NGUEMA, élève-inspecteur en 2^e Année à l'INSEPS (UCAD) doit réaliser des travaux de recherche pour la préparation d'une monographie de fin de cycle en vue de l'obtention du CAIEPJS.

Pour mener à bien ces investigations, je vous saurais gré de bien vouloir l'autoriser à administrer un questionnaire **sur la situation de l'Éducation Physique et Sportive à l'école élémentaire**, dans votre établissement.

Vous remerciant d'avance, je vous prie de croire, **Monsieur le Directeur**, en l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Directeur des Études**

ASSOUANE

I – Renseignements Généraux

Ecole .

Sexe :

Ancienneté :

Niveau de la classe :

QUESTIONNAIRE

1) Avez-vous reçu lors de votre formation de base des enseignements en didactique de l'Education physique et sportive ?

Oui

Non

2) Quelles compétences croyez-vous avoir développé ?

3) Pensez-vous être suffisamment armé pour enseigner correctement l'éducation physique et sportive (EPS) dans des classes au primaire ?

Oui

Non

4) Quelles difficultés peuvent se poser pour l'enseignement de cette discipline dans votre école ?

5) Disposez-vous dans votre école une planification mensuelle ou annuelle en éducation physique et sportive ?

Oui

Non

Justifiez votre réponse : _____

6) Selon vous, l'E.P.S est-elle importante en tant que discipline enseignée à l'école ?

Oui

Non

Pourquoi ? _____

7) Dispensez-vous actuellement des cours (leçons) d'E.P.S dans votre classe ?

Oui

Non

Justifiez votre réponse : _____

8) Depuis que vous enseignez, avez-vous déjà bénéficié des services ou du soutien pédagogique d'une personne ressource ?

Oui

Non

Laquelle ?

- Inspecteur

- Conseiller pédagogique

- Directeur d'école

9) Votre école dispose-t-elle d'infrastructures pour la pratique de l'E.P.S ?

Oui

Non

Lesquelles ?

Votre école dispose-t-elle de petits matériels pour la pratique de l'E.P.S ?

Oui

Non

Lesquels ?

10) Disposez-vous d'un guide (manuels ou livres) pour l'enseignement de l'E.P.S ?

Oui

Non

Si Oui, lesquels ?

11) Pensez-vous que l'E.P.S devrait figurer parmi les disciplines retenues pour les compositions et les examens de fin de cycle élémentaire et/ou pour le passage en classe supérieure ? (du C.P 1 au C.M 2)

Oui

Non

Si Oui, pourquoi ?

Si Non, pourquoi ?

